

Appel à contribution pour le numéro thématique 2025
--

« La néologie du verbe »

Dans un monde en constante évolution, la langue suit le rythme des transformations sociétales et culturelles. Ce numéro thématique se propose d'explorer comment la néologie du verbe se manifeste dans les langues à travers divers domaines tels que la technologie, l'écologie, et la politique. Le sujet vise à examiner l'émergence de nouveaux verbes, ainsi que des verbes empruntés, et leurs usages dans ces différents domaines. L'objectif est d'analyser comment les innovations linguistiques, en particulier les verbes, reflètent les évolutions sociétales et culturelles. Bien que le verbe joue un rôle crucial dans le système morpho-syntaxique de la langue, il est faiblement représenté parmi les néologismes du français contemporain, comme le souligne Kacprzak (2023 : 171). Des études comparatives sont attendues pour examiner les processus de néologisation dans différentes langues, en analysant les similarités et les différences dans l'adoption et l'adaptation des verbes. Des aspects tels que la morphologie, la sémantique, et la fréquence d'usage seront étudiés pour comprendre comment ces néologismes s'intègrent dans le lexique existant et comment ils sont perçus et utilisés par les locuteurs.

L'intérêt porté au verbe en néologie s'explique notamment par son potentiel à incarner des transformations et des innovations conceptuelles de manière concise et puissante. En tant qu'élément central de la proposition et de l'action dans la langue, le verbe a la capacité unique de refléter des changements dynamiques dans les comportements, les technologies, et les pratiques sociales. Sa capacité à se conjuguer et à s'intégrer dans des structures syntaxiques variées permet également aux néologismes verbaux de marquer profondément la langue, offrant ainsi un prisme à travers lequel observer les nuances de l'évolution culturelle et sociétale.

Questions clés à explorer :

- Comment les différentes langues et variétés créent-elles de nouveaux verbes ?
- Quels défis la traduction ou la transposition de ces néologismes présentent-elles ?
- Comment ces verbes sont-ils représentés dans la lexicographie moderne ?
- Quel rôle ces néologismes jouent-ils dans la littérature et les médias, tant traditionnels que numériques ?
- Comment ces innovations sont-elles enseignées et intégrées dans les programmes éducatifs ?

- Quelle est l'influence des technologies numériques sur la création et la diffusion des verbes néologiques ?
- Comment la perception publique des verbes néologiques évolue-t-elle dans différentes cultures ?

Thèmes suggérés pour les contributions :

- Créations néologiques du verbe et leurs adaptations dans diverses langues.
- L'impact des verbes néologiques dans les discours politiques et sociaux.
- Techniques d'euphémisation et de dysphémisation à travers les nouveaux verbes.
- Études basées sur des corpus spécifiques, comme les textes de rap ou les dialogues de jeux vidéo.
- Analyse des verbes dans le contexte de crises mondiales, comme des pandémies ou des changements climatiques.
- Le rôle des médias sociaux dans la propagation et l'acceptation des néologismes du verbe.
- Comparaisons interlinguistiques des processus de néologisation du verbe, soulignant les similitudes et différences culturelles.

Responsables éditoriaux : Radka Mudrochová, Andrzej Napieralski

Comité scientifique : Radka Mudrochová (Université Charles de Prague, Tchéquie), Andrzej Napieralski (Université de Łódź, Pologne), Atanaska Atanasova (Académie bulgare des sciences, Bulgarie), Anna Bobińska (Université de Łódź, Pologne), Onorina Botezat (Académie d'études économiques, Roumanie), Daniela Dinca (Université de Craiova, Roumanie), Anne-Caroline Fiévet (EHESS Paris, France), Anne Gensane Lesiewicz (Université d'Artois, France), Zuzana Hildenbrand (Université Palacký, Tchéquie), Helena Horová (Université de Bohême de l'Ouest, Tchéquie), Alicja Kacprzak (Université de Łódź, Pologne), Agnieszka Konowska (Université de Łódź, Pologne), (Máté Kovács (Université Eötvös Loránd, Hongrie), Jan Lazar (Université d'Ostrava, Tchéquie ; Université d'Opole, Pologne), Chiara Preite (Université de Modena, Italie), Alena Polická (Université Masaryk de Brno, Tchéquie), Alice Ray (Université d'Orléans, France), Alexandre Rodríguez-Guerra (Université de Vigo, Espagne), Agnieszka Woch (Université de Lodz, Pologne), Silvia Domenica Zollo (Université de Vérone, Italie)

Envoi des contributions

Les contributions, qui doivent respecter les consignes de rédaction situées à la fin de ce document, doivent être envoyées en version électronique simultanément à Radka Mudrochová : radka.mudrochova@ff.cuni.cz et Andrzej Napieralski : andrzej.napieralski@uni.lodz.pl avant **le 31 avril 2025**. Veuillez indiquer « EER 2025 » comme objet du message.

Comme à l'accoutumée, toutes les contributions reçues seront soumises à une expertise en double aveugle par les pairs.

Langue de rédaction : français

Radka Mudrochová et Andrzej Napieralski

Bibliographie (sélection)

- Alves I. M., Mejri S., Sablayrolles J.-F. (éd.), *Léxico. Sémantica lexical, neologia, empréstimo. Lexique. Sémantique lexicale, néologie, emprunt*. São Paulo, FFLCH Humanitas, 2019.
- Arrivé M., *Verbes sages et verbes fous*, Lambert-Lucas, 2005 ; rééd. Belin 2010.
- Bernhard D., Boisseau M., Gérard Ch., Grass T., Todirascu M. (éd.), *La néologie en contexte. Cultures, situations, textes*, actes du colloque LTT de Strasbourg, 2-4 septembre 2015, La Lexicothèque, Lambert-Lucas, 2018.
- Boulanger J.-C., « Chronologie raisonnée des bibliographies de la néologie précédée de quelques miscellanées », *Neologica* 2, 2008, pp. 185-199.
- Corbin D., *Morphologie dérivationnelle et structuration du lexique*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, 1987, 2 vol.
- Gardin, B., La néologie, aspects socio-linguistiques. *Langages* 36, 1974, pp. 67-73.
- Guilbert L., *La Créativité lexicale*, Larousse, 1975.
- Hildenbrand Z., Kacprzak A., Sablayrolles J.-F. (éd.), *Emprunts néologiques et équivalents autochtones*, Lambert-Lucas, 2016.
- Humbley, J., *La néologie terminologique*, Limoges, Lambert-Lucas, 2018.
- Jacquet-Pfau C., Sablayrolles J.-F. (éd.), *La Fabrique des mots français*, colloque de Cerisy du 20-27 juin 2015, Lambert-Lucas, 2016.
- Jacquet-Pfau Ch., Napieralski A., Sablayrolles J.-F. (éd.), *Emprunts néologiques et équivalents autochtones : études interlangues*, Université de Lodz, 2018.
- Kacprzak A., *La néologie de l'adjectif en français actuel*, Łódź, Wydawnictwo Uniwersytetu Łódzkiego, 2019.
- Kacprzak A., La néologie récente du verbe français, *Białostockie Archiwum Językowe*, 23(23), 2023, pp. 171-186. doi: 10.15290/baj.2023.23.10.
- Kacprzak A., Mudrochová R., Sablayrolles J.-F. (éd.), *L'emprunt en question(s)*, Limoges, Lambert-Lucas, 2019.
- Matoré G., « Le néologisme, naissance et diffusion », *Le Français moderne*, 20^e année, n° 2, 1952.
- Meillet A., « Comment les mots changent de sens », *Année sociologique*, 1905-1906, repris dans *Linguistique historique et linguistique générale*, Champion ; rééd. 1982.
- Pohl J., « Néologie à rebrousse-temps », *Cahiers de lexicologie* 63, 1993.
- Quemada B., « L'évolution du français », in Blancpain M. et Reboullet A., *Une langue : le français*, Hachette, 1976.
- Rey A., « Néologisme, un pseudoconcept ? », *Cahiers de lexicologie*, n° 28, 1976.
- Sablayrolles J.-F., (éd.), *L'Innovation lexicale*, Champion, « Lexica », 2003.
- Sablayrolles J.-F., *Comprendre la néologie. Conceptions, analyses, emplois*, Limoges, Lambert-Lucas, 2019.
- Walter H., *Le Français dans tous les sens*, Robert Laffont, 1988.

CONSIGNES DE RÉDACTION

A/ Généralités :

Les textes ne dépasseront pas **35.000 caractères** (espaces, références bibliographiques, bibliographie, notes infrapaginales, résumé et mots clés inclus).

Les contributions seront précédées du **titre** [police Times New Roman 11 / caractères **gras** / LETTRES CAPITALES / interligne simple / texte justifié à gauche],

– suivi du **prénom et NOM de l’auteur** [police Times New Roman 11 / interligne – simple / texte justifié à gauche / nom de l’auteur en lettres capitales]

– et de l’**institution de rattachement** [police Times New Roman 11 / interligne simple / texte justifié à gauche].

Suivra le **résumé en anglais** [police Times New Roman 9 / interligne simple / texte justifié],

– les **mots clés en anglais** [police Times New Roman 9 / interligne simple / texte justifié], séparés d’un point-virgule,

– les **mots clés en français** [police Times New Roman 9 / interligne simple / texte justifié], séparés d’un point-virgule,

– la **version anglaise du titre** [police Times New Roman 9 / caractères **gras** / interligne simple / texte justifié].

S’il vous plaît, ne formatez pas vos textes au-delà des consignes indiquées !

B/ Mise en forme du texte :

Le texte :

Fichiers au format DOCX, DOC ou RTF de préférence, police Times New Roman ; interligne simple ; taille 11 (texte, intitulés) et 9 (notes en bas de page). Eviter veuves et orphelines.

Caractères **gras** pour le **titre général** et les **intitulés des sections**, l’*italique* pour la *mise en valeur* d’un élément ou son *emploi autonymique*. Eviter le souligné. Une seule colonne dans le texte, pas de pagination, pas de saut de ligne entre les paragraphes, pas de retrait de la première ligne (utiliser juste le tabulateur pour commencer un nouveau paragraphe).

Règles de ponctuation : pas d’espace avant la virgule et le point, pas d’espace entre les parenthèses et le segment qu’elles encadrent, un espace avant et après les autres signes (point virgule, deux points, point d’interrogation, point d’exclamation).

Les citations :

Les citations jusqu'à 3 lignes seront à insérer dans le texte entre guillemets français (« »). Les citations à l'intérieur d'une citation seront entre guillemets anglais (" "). N'utilisez pas d'italiques pour les citations.

Les citations dépassant 3 lignes seront détachées du corps du texte, sans guillemets (Times New Roman 9 / interligne simple / pas de retrait).

Les notes de bas de page :

Utilisez le système continu, tel qu'il est automatiquement proposé par Word.

Police Times New Roman 9 / interligne simple / texte justifié à gauche, pas de retrait.

C/ Mise en forme des références bibliographiques :

La liste des références bibliographiques (classées par ordre alphabétique) sera précédée du titre **BIBLIOGRAPHIE** (Times New Roman 11 / majuscules / caractères **gras** / LETTRES CAPITALES) et correspondra aux modèles suivants :

Dans le texte :

(KOCOUREK 1991 : 105) ou KOCOUREK (1991 : 105), si le patronyme de l'auteur est syntaxiquement engagé

Dans les références bibliographiques :

Pour un ouvrage :

NOM Prénom (date de publication), Titre, Lieu d'édition, Maison d'édition, pagination.

Exemple :

KOCOUREK Rostislav (1991), *La langue française de la technique et de la science, vers une linguistique de la langue savante*, Wiesbaden, Oscar Brandstetter Verlag.

Pour une contribution dans un ouvrage collectif :

NOM Prénom (date de publication), in : NOM Prénom (éd./dir.), *Titre*, Lieu d'édition, Maison d'édition, pagination.

Exemple :

GADET Françoise (1999), Le français du XX^e siècle, in : CHAURAND Jacques (éd.), *Nouvelle histoire de la langue française*, Paris, Seuil, p. 583-671.

Pour un article de revue :

NOM Prénom, « Titre de l'article », *Nom de la revue*, volume, numéro, date de parution, pagination.

Exemple :

LAMBERT José, « Production, traduction et importation : une clef pour l'étude de la littérature en traduction », *Revue Canadienne de Littérature Comparée*, VII, 2, 1980, p. 246-252.

Pour des textes numérisés :

Procédez comme pour les autres références. Indiquez à la fin : <adresse URL> [date de consultation].

D/ Règles diverses :

Évitez le gras et le souligné pour mettre en valeur des éléments du texte, y préférez l'italique.

Les italiques seront utilisés pour les titres ou pour des mots dans une langue étrangère à celle du texte ainsi que pour les locutions latines et leurs abréviations (*cf.* / *in* / *infra* / *supra* / *op. cit.* / *sq.* / *idem* / *ibidem*).

Les tirets (–) que l'on trouve dans les dialogues ou dans des propositions incises, se distinguent des traits d'union (-) utilisés dans les mots composés (touche « 6 » en haut du clavier). Les tirets longs sont obtenus en appuyant simultanément sur les touches *control* + - (sur le clavier numérique) ou Alt + 0150 (sur le clavier numérique) et sont suivis d'un espace insécable.

Les siècles seront écrits en chiffres romains : XX^e siècle.